

DEPARTEMENT  
HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MANE**

Envoyé en préfecture le 22/03/2023  
Reçu en préfecture le 22/03/2023  
Publié le  
ID : 031-213103153-20230320-2023\_3\_3B-DE

**Séance du 20 mars 2023**  
**Délibération n°3-3B**

L'an deux mille vingt-trois le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, Alain FURCY, CASTEX Jean, BAZART Michel, DEVAUTOUR Florian, et FINI Sandro,  
- Mmes GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI Marielle

Excusés : Mrs BOTTAREL Sébastien, Claude CARLINI, FERRANDI François et WEIHSS Pascal

Mr FURCY Alain a été nommé secrétaire.

**OBJET : BUDGET VILLAGE VACANCES AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 0 €  
- un déficit de fonctionnement de - 2 203.23 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice  
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) -2 203.23 €

B Résultats antérieurs reportés  
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 0.00 €

**C Résultat à affecter**  
= A+B (hors restes à réaliser) -2 203.23 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)  
D Solde d'exécution d'investissement -38 826.55 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) 0.00 €

**Besoin de financement F** =D+E -38 826.55 €  
**AFFECTATION = C** =G+H 0.00 €

**1) Affectation en réserves R 1068 en investissement** 0.00 €  
G = au minimum, couverture du besoin de financement F

**2) H Report en fonctionnement R 002 (2)** 0.00 €

**DEFICIT REPORTE D 002 (5)** 2 203.23 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
VOTES : Contre 0 Pour 10  
Date de convocation : 14 Mars 2023  
Date d'affichage :  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

